



TRANSMIS LE 21/12/2022  
REÇU LE 21/12/2022  
AFFICHÉ LE  
NOTIFIÉ LE 21/12/2022  
PUBLIÉ LE  
EXÉCUTOIRE LE 21/12/2022

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE - 95130 -

### SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2022 DÉLIBÉRATION N°6

**OBJET : RESSOURCES HUMAINES – APPROBATION D'UN PROTOCOLE TRANSACTIONNEL AVEC UN AGENT COMMUNAL.**

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 39,  
L'an deux mil vingt-deux, le vingt-quatre du mois de novembre à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

#### Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

**M. le Maire :** Xavier MELKI.

**Mesdames et Messieurs les Adjointes (\*) :** Marie-Christine CAVECCHI, Claire LE BERRE, Patrick BOULLÉ, Sabrina FORTUNATO, Dominique ASARO, Nadine SENSE, Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO, Étienne LE BÉCHEC.

**Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux (\*) :** Laurie DODIN, Roland CHANUDET, Franck GAILLARD, Florence DECOURTY, Bruno DE CARLI, Françoise GONZALEZ, Thierry BILLARAND, Sophie FERREIRA, Hervé GALICHET, Maryem EL AMRANI, Ginette FIFI-LOYALE, Mohamed BANNOU, Michelle SCHIDERER, Jacques DUCROCQ, Rachel SABATIER-GIRAULT, Valentin BARTECKI, Alain MAKOUNDIA.

#### Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

**Madame la Conseillère Municipale et Monsieur le Conseiller Municipal (\*) :** Yohan KAJDAN, Pasionaria ENEDAGUILA.

#### Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

**Monsieur le Conseiller Municipal (\*) :** Vincent MULOT.

#### Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE :

**Madame la Conseillère Municipale et Monsieur le Conseiller Municipal (\*) :** Florent BATIER, Océane USTASE.

#### ABSENTS (donnent pouvoir à) :

#### Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

Xavier DUBOURG : Patrick BOULLÉ

Alain VERBRUGGHE : Marie-Christine CAVECCHI

Frédéric LÉPRON : Mohamed BANNOU

Marion WERNER : Claire LE BERRE

Henri FERNANDEZ : Hervé GALICHET

Stéphane VERNEREY : Thierry BILLARAND

#### Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

Marc SCHWEITZER : Yohan KAJDAN

#### Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Françoise MENDY-LASCOT : Vincent MULOT

#### Secrétaire de séance :

Sabrina FORTUNATO

\*\*\*\*\*

Le Conseil Municipal, convoqué le 18 novembre 2022, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.  
Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice.  
Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.

\*\*\*\*\*

(\*) Par ordre du tableau et par groupe



Ville de Franconville la Garenne (95130)  
Service Ressources Humaines

## CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2022 DÉLIBÉRATION N°6

**OBJET : RESSOURCES HUMAINES – APPROBATION D’UN PROTOCOLE TRANSACTIONNEL AVEC UN AGENT COMMUNAL.**

### Le Conseil Municipal

**VU** le Code Général de la Fonction Publique,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2541-12,

**VU** les articles 2044 et suivants du code civil sur les transactions,

**VU** le recours gracieux, en date du 6 septembre 2022, formé par un agent communal à l'encontre d'un arrêté du maire le visant,

**CONSIDERANT** qu'un agent a adressé, le 6 septembre 2022, un recours gracieux au maire concernant un arrêté pris par ce dernier à l'encontre dudit agent,

**CONSIDERANT** qu'afin d'éteindre toute perspective contentieuse ainsi que l'incertitude inhérente, pour l'une et l'autre partie, au sort d'un recours, la commune et l'agent ont cherché un terrain d'entente et sont finalement convenus d'une résolution du litige par des concessions réciproques et un accord global, formalisés dans un protocole transactionnel,

**CONSIDERANT** l'intérêt du protocole transactionnel, annexé à la présente, pour mettre fin à toute situation contentieuse et toute réclamation pour les deux parties, protocole dont il sera enfin précisé qu'il inclut une clause de confidentialité induisant une rédaction épurée de la présente délibération,

**APRES** l'avis de la commission « Finances/Administration Générale/Santé/Intercommunalité » en date du 15 novembre 2022,

**ENTENDU** l'exposé du rapporteur,

**Après en avoir délibéré à L'UNANIMITÉ des votants, le Conseil municipal**



Ville de Franconville la Garenne (95130)  
Service Ressources Humaines

Question n°6 du CM du 24/11/2022 - P 2/2

**Article 1 : APPROUVE** le protocole transactionnel, annexé à la présente et autorise le maire à le signer ; le protocole, qui comprend des concessions réciproques des deux parties contractantes, la commune et l'agent, soldant le différend et emportant renonciation de ces deux parties à toute réclamation, toute instance ou action,

**Article 2 : PRÉCISE** qu'en application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du Code de Justice Administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération.

**Article 3 : PRÉCISE** que le Maire et/ou le Comptable Public, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

**POUR EXTRAIT CONFORME**  
**Xavier MELKI**  
Maire de Franconville  
Conseiller Régional d'Ile-De-France



**A l'unanimité des votants**

Pour : 39 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

**Caractère Exécutif**

Par délégation du Maire  
L'Adjoint au Maire

*Valérie Jeanne Charrière*  
*Adjointe*  
*Le 2 décembre 2022*



**Acte à classer****DEL24112022Q6**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2022-12-01T15-21-34.00 ( MI241523935 )

Identifiant unique de l'acte :

095-219502523-20221124-DEL24112022Q6-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte :

RESSOURCES HUMAINES - APPROBATION D'UN PROTOCOLE TRANSACTIONNEL  
AVEC UN AGENT COMMUNAL.

Date de décision : 24/11/2022



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences  
9.1. Autres domaines de compétences des communesActe : 06 - RH- Approbation d'un protocole transactionnel.PDF Multicanal : Non

Pièces jointes :

06 - RH PJ Protocole transactionnel -  
Confidentiel du 09 11  
2022.PDF      Type PJ : 21\_RP - Rapport de présentation

Imprimer la PJ avec le tampon AR

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 01/12/22 à 15:21

Date 01/12/22 à 15:21

Date 01/12/22 à 15:27

Par SADEQ Fatiha

Par SADEQ Fatiha